



Syndicats FSU du MEEDDAT
Syndicat National de l'Environnement (SNE)
Syndicat Unitaire des Personnels
de l'Équipement (SUP-Equip')

Le 11 juin 2008

Une journée funeste pour le service public

Le même jour, la loi dite « loi mobilité » est discutée à l'assemblée nationale et la troisième vague des mesures RGPP est annoncée.

Le même jour, le gouvernement annonce la création d'un nouvel « Etat territorial » en dynamisant l'organisation actuelle et se donne les moyens de déplacer tous les fonctionnaires à son gré, voire de licencier les plus récalcitrants.

Le tout sous la contrainte réaffirmée de la suppression de postes à hauteur d'un départ à la retraite sur deux au minimum. La nouveauté : tout le monde est concerné y compris les opérateurs c'est-à-dire les établissements publics réorganisés et pressurés comme les services !

Au MEEDDAT on nous joue un mauvais film : « RGPP : mensonges et trahison »

Le satisfecit que s'adresse le ministère dans le « fil infos » spécial 11 juin est une véritable insulte au personnel.

Les conséquences de ces décisions pour le MEEDDAT :

- la création d'une Direction Départementale du Territoire, regroupant la DDEA et le service de l'environnement de la Préfecture, sous l'autorité directe du Préfet.
Contrairement aux affirmations de notre Ministre, c'est bien la mise en œuvre du projet OSE (Organisation des Services de l'Etat, testé dans le Lot) et la disparition des services déconcentrés départementaux du ministère. Le seul échelon ministériel sera une « super » direction régionale confortée « pour mettre en œuvre les politiques publiques et piloter leur adaptation aux territoires ».
Le niveau opérationnel de proximité de l'Etat est voué à disparaître !
- Le transfert des fonctions sociales du logement, selon les réalités des départements, vers des Directions départementales de la cohésion sociales :
Notre ministre n'avait-il pas rappelé la nécessité du maintien d'une approche globale de l'habitat dans tous ses aspects ?

Dans ces conditions les préfets pourront à leur guise non seulement mutualiser et transférer les personnels mais également affecter les moyens, sans garantie du respect des engagements et priorités nationales

La FSU reste attachée à la défense des services publics à tous les niveaux. Elle appelle les personnels du MEEDDAT à débattre dans tous les services, en intersyndicale partout où c'est possible, des moyens de poursuivre la mobilisation pour un MEEDDAT grand ministère technique de l'environnement, du développement durable et de l'aménagement.